Marine Le Pen porte plainte contre le rappeur « Cortex »

17/03/2010 à 10h40



17/03/2010 :

> ***Second communiqué de Marine Le Pen : Maintenant « Cortex » passe aux menaces de mort.***
> *Marine LE PEN constate que, dans une deuxième vidéo diffusée par le dénommé « Cortex », celui-ci se présente un couteau de boucher à la main en assumant les menaces de mort qu'ils profèrent, indiquant qu'il compte nous égorger. Il mime d'ailleurs l'acte d'égorgement.*
> *Les poursuites pour menace de mort ne pouvant être déclenchées que par le Parquet et non par une simple demande des victimes, Marine LE PEN exige une réaction immédiate du Parquet à la suite de cette deuxième vidéo.*
> *source*

> ***Le rappeur Cortex persiste et signe***
> *[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=ijoN8a2Cu1M[/youtube]*

> *Dans une vidéo diffusée sur le net, un dénommé « Cortex », rappeur de son état, au milieu d'un tombereau d'injures va jusqu'à menacer Marine Le Pen de lui faire subir « une tournante ».*
> *Marine Le Pen saisit donc immédiatement le Procureur de la République pour injures et menaces.*
> *Elle indique qu'elle est imperméable à ce type d'intimidation qui, au contraire, renforce sa détermination à défendre les*

Français.
source

12/03/2010 :

Le rappeur Cortex menace Eric Zemmour, Marine Le Pen et les colleurs d'affiches du FN. Attention : "explicit lyrics"…
[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=R3M4K4aZmlM[/youtube]
Site myspace de Cortex
(merci à Ruger)